

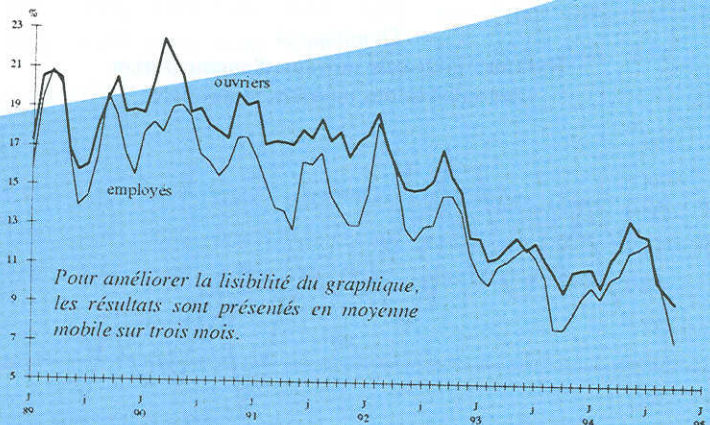
PREMIÈRES INFORMATIONS

ENQUÊTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES SALAIRES : RÉSULTATS DE NOVEMBRE 1994

En novembre 1994, les ouvriers et les employés ont été plus nombreux à bénéficier d'une hausse de leur salaire de base qu'en octobre. Les augmentations accordées sont en moyenne plus faibles que celles du mois précédent mais le délai entre deux augmentations est légèrement plus court. Le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires diminue notamment pour les ouvriers mais il reste supérieur à celui des prix. Les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés restent stables pour les employés et diminuent légèrement pour les ouvriers.

11,4 % des ouvriers et 7,3 % des employés (données CVS) ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base en novembre 1994. Ces chiffres sont plus élevés que ceux observés en octobre. Pour les ouvriers, cette proportion est comparable à celle des deux dernières années. En revanche, pour les employés, elle est inférieure à celle des années précédentes.

Graphique 1
Proportion d'ouvriers et d'employés augmentés
(données Corrigées des Variations Saisonnières)

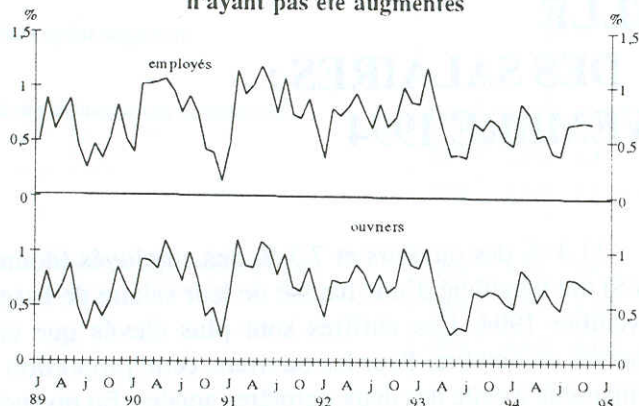


Les ouvriers et les employés augmentés en novembre ont respectivement reçu une hausse de salaire de 0,8% et de 0,9% en moyenne. Ces augmentations sont en moyenne plus faibles que celles enregistrées en octobre, mais le délai entre deux augmentations est légèrement plus court. Ces hausses sont toujours concentrées : 50 % d'entre elles sont comprises entre 0,5 % et 1,1 % pour les ouvriers et entre 0,5 % et 1,0 % pour les employés.

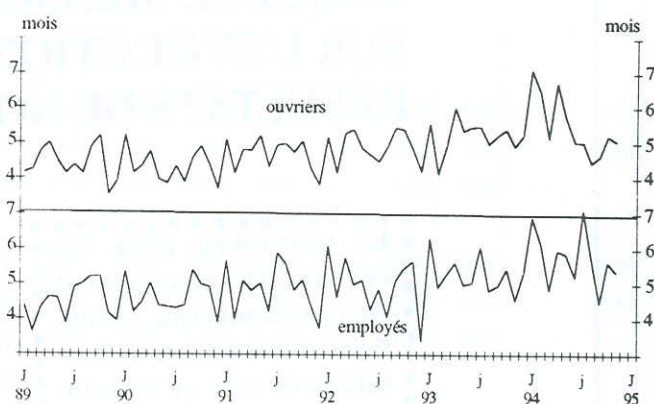
Le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires diminue en novembre notamment pour les ouvriers. Il reste toutefois supérieur à celui des prix.

Les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés en novembre 1994 restent stables pour les employés et diminuent légèrement pour les ouvriers. Depuis leur précédente augmentation, les ouvriers et les employés conservent respectivement un gain résiduel de pouvoir d'achat de 0,64 % et 0,66%.

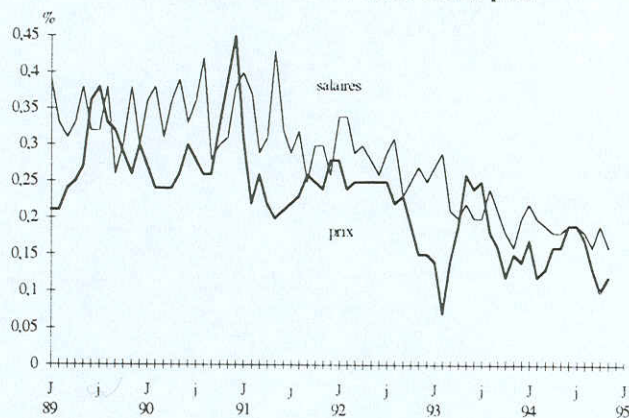
Graphique 2
Réserves de pouvoir d'achat des ouvriers et des employés n'ayant pas été augmentés



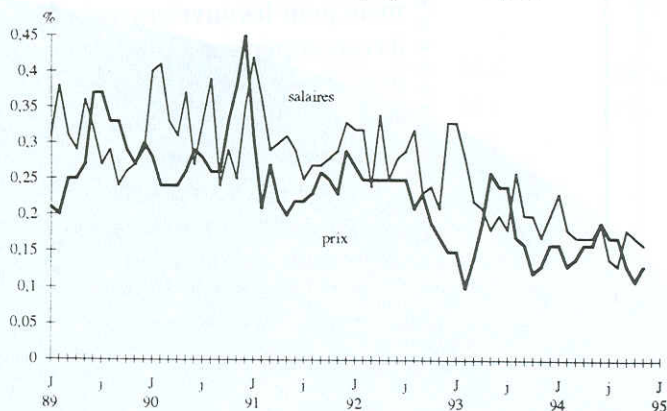
Graphique 3
Délai moyen séparant deux augmentations



Graphique 4
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des ouvriers et des prix



Graphique 5
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des employés et des prix



La méthodologie de l'enquête et la définition des indicateurs ont été publiées dans le Premières Informations n°345 du 30 juin 1993.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des ouvriers

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Proportion d'ouvriers augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1992	19,42	18,47	18,69	14,38	15,35	15,40	14,08	15,66	16,57	18,93	(1) 11,50
	1993	11,99	11,42	10,75	12,50	13,18	12,09	10,65	14,17	9,50	8,50	11,39	12,68
	1994	8,89	11,55	9,74	13,06	13,56	14,05	10,94	13,08	7,33	9,13	11,44	
Augmentation annuelle des salaires des ouvriers accordée par les entreprises (%)	1992	3,24	3,23	3,27	3,25	3,12	3,09	2,96	2,96	2,93	2,87	2,79	2,77
	1993	2,59	2,48	2,31	2,17	2,13	2,11	2,02	2,00	1,90	1,68	1,65	1,65
	1994	1,60	1,61	1,60	1,60	1,61	1,61	1,59	1,58	1,54	1,54	1,54	
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté												(1)	
Moyenne des augmentations accordées (%)	1992	1,75	1,40	1,51	1,61	1,36	1,23	1,32	n.s.	1,23	1,32	1,32	0,98
	1993	1,47	1,19	1,03	1,21	1,17	1,10	1,09	n.s.	1,08	0,99	0,78	1,03
	1994	1,55	1,26	0,96	1,21	1,03	0,97	0,97	n.s.	0,74	1,00	0,83	
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1992	5,16	4,18	5,27	5,39	4,91	4,66	4,53	n.s.	5,43	5,39	4,82	3,95
	1993	5,54	4,13	4,92	6,10	5,31	5,46	5,48	n.s.	5,22	5,38	4,89	5,22
	1994	7,17	6,47	5,14	6,71	5,73	5,03	5,01	n.s.	4,63	5,19	5,06	
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1992	0,34	0,34	0,29	0,30	0,28	0,26	0,29	n.s.	0,23	0,25	0,27	0,25
	1993	0,27	0,29	0,21	0,20	0,22	0,20	0,20	n.s.	0,21	0,18	0,16	0,20
	1994	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18	0,19	0,19	n.s.	0,16	0,19	0,16	
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations des prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1992	0,28	0,24	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	n.s.	0,23	0,19	0,15	0,15
	1993	0,14	0,07	0,14	0,18	0,26	0,24	0,25	n.s.	0,16	0,12	0,15	0,14
	1994	0,17	0,12	0,13	0,16	0,16	0,19	0,19	n.s.	0,13	0,10	0,12	
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) :	1992	0,41	0,75	0,72	0,73	0,89	0,80	0,63	0,80	0,63	0,69	1,04	0,88
(100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augm. de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1993	0,85	1,04	0,69	0,41	0,24	0,32	0,29	0,64	0,60	0,65	0,62	0,53
	1994	0,49	0,84	0,76	0,56	0,67	0,54	0,47	0,76	0,74	0,69	0,64	

(1) : Les chiffres de novembre 1994 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les ouvriers qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des employés

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Proportion d'employés augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1992	15,90	16,12	23,09	12,99	11,43	14,48	11,17	13,66	14,69	15,80	13,58
	1993	9,32	10,42	10,71	12,13	11,30	11,86	13,22	9,62	8,75	5,42	9,52	10,94
	1994	8,27	11,16	9,15	11,20	11,98	12,52	11,80	12,97	7,69	6,92	7,29	
Augmentation annuelle des salaires des employés accordée par les entreprises (%)	1992	2,76	2,77	2,83	2,85	2,80	2,83	2,65	2,65	2,65	2,59	2,59	2,59
	1993	2,43	2,33	2,11	2,04	2,01	1,98	1,96	1,96	1,88	1,69	1,58	1,56
	1994	1,49	1,49	1,47	1,44	1,44	1,45	1,43	1,46	1,45	1,45	1,42	
(1)													
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté													
Moyenne des augmentations accordées (%)	1992	1,91	1,48	1,33	1,68	1,29	1,21	1,44	n.s.	1,19	1,29	1,19	1,13
	1993	2,03	1,45	1,17	1,21	0,92	1,00	1,09	n.s.	1,01	1,10	0,78	1,04
	1994	1,56	1,12	0,80	0,99	1,01	0,98	0,99	n.s.	0,80	0,96	0,85	
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1992	6,09	4,62	5,76	4,99	5,11	4,28	4,86	n.s.	5,09	5,44	5,64	3,40
	1993	6,23	5,10	5,22	5,61	4,98	5,05	6,07	n.s.	4,96	5,42	4,55	5,32
	1994	6,91	6,15	4,84	5,96	5,85	5,20	7,11	n.s.	4,47	5,63	5,36	
Rythme mensuel d'augmentation des salaires des employés (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1992	0,31	0,32	0,23	0,34	0,25	0,28	0,30	n.s.	0,23	0,24	0,21	0,33
	1993	0,33	0,28	0,23	0,22	0,18	0,20	0,18	n.s.	0,20	0,20	0,17	0,20
	1994	0,23	0,18	0,17	0,17	0,17	0,19	0,14	n.s.	0,18	0,17	0,16	
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1992	0,27	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	n.s.	0,23	0,19	0,17	0,15
	1993	0,15	0,10	0,14	0,19	0,26	0,24	0,24	n.s.	0,16	0,12	0,13	0,16
	1994	0,16	0,13	0,14	0,16	0,16	0,19	0,17	n.s.	0,13	0,11	0,13	
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augmentations de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1992	0,35	0,80	0,73	0,82	0,94	0,77	0,62	0,84	0,63	0,72	1,00	0,86
	1993	0,84	1,18	0,87	0,59	0,37	0,38	0,35	0,67	0,60	0,71	0,64	0,51
	1994	0,46	0,85	0,75	0,54	0,57	0,39	0,37	0,65	0,66	0,67	0,66	

(1) : Les chiffres de novembre 1994 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les employés qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires. DARES, MTEFP.